

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

MAIRIE D'UNVERRE

ARRONDISSEMENT
DE
CHATEAUDUN

CANTON
DE
BROU

AU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le jeudi huit septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'UNVERRE, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Luc BONVALLET, Maire.**

Étaient présents :

Mme COUTANT, M. FROGER, Mmes PINOS, RENAULT, TALEC, MM. LIGNEAU, CAILLET, GILLOT, Mme THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. LELARD (*pouvoir donné à M. BONVALLET*), Mme CHEVALIER, M. PHILIPPE (*pouvoir donné à Mme COUTANT*), Mme DAVIGNON (*pouvoir donné à Mme PINOS*), M. FURET (*pouvoir donné à Mme RENAULT*)

Mme **Anne-Marie RENAULT** a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Point sur la rentrée scolaire

Les effectifs sont de 44 élèves en maternelle et 99 élèves en élémentaire ; 130 sont inscrits au restaurant scolaire ; 63 sont inscrits au ramassage scolaire.

Travaux – état d'avancement

La réfection de la chaussée de la rue des Sorbiers a été réalisée, et le programme 2016 de réfection de la voirie communale commencera semaine 37.

Une subvention a été attribuée au titre de la réserve parlementaire de M. Philippe VIGIER, Député, pour les travaux d'aménagement du site du Barc.

Il est décidé de lancer une consultation pour désigner un maître d'œuvre, en vue de réaliser un lotissement à la Laurencière l'année prochaine

Admissions en non valeur

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 7 juillet 2016, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de statuer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes dont le montant total s'élève à **728,24 euros.**

Décisions modificatives

Le conseil municipal décide de procéder à des décisions modificatives sur le budget général et le budget « service Assainissement », en vue de régulariser l'actif.

A.T.D. – engagement de principe

Suite au conseil d'administration de l'A.T.D. du 17 juin 2016, les collectivités sont invitées à se positionner sur un engagement de principe pour les 4 prochaines années. En ce qui concerne l'instruction des autorisations d'urbanisme, le conseil municipal souhaite s'engager pour un an, compte tenu de la création de la grande communauté de communes de Châteaudun.

MAIRIE D'UNVERRE

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE
CHATEAUDUN

CANTON
DE
BROU

Informations et questions diverses

La réunion pour l'établissement du calendrier des fêtes 2017 aura lieu le 23 septembre 2016 à 18 h 00.

L'opération « Nettoyons la Nature » est renouvelée ; elle se déroulera le samedi 24 septembre de 14 h 00 à 16 h 00.

Séance levée à 23 h 30